



Fédération Algérienne de Football

Ligue Régionale de Football BATNA

Commission Régionale de Recours



PROCES VERBAL N°:03

Réunion du 05.05.2013

Etude affaire N°03 :

Recours du club CR KSAR BELAZMA,

- Recevable en la forme,
- Au fond,
- Attendu, que le club CR KSAR BELAZMA interjette recours contre la décision de la Commission de Discipline de la LFW de BATNA au motif que les décisions prises sont trop sévères eu égard aux faits qui se sont réellement déroulés.
- Attendu, qu'après exploitation du dossier de l'affaire disciplinaire transmis par la LFW de BATNA (feuille de match, rapport de l'arbitre et du délégué).
- Attendu, que le club CR KSAR BELAZMA n'apporte aucun élément nouveau permettant de réviser les sanctions prises par la LFW de BATNA.

Par ces motifs et jugeant en dernier ressort, la Commission Régionale de Recours confirme l'ensemble des décisions prises par les premiers juges de la LFW de BATNA.

Etude affaire N°04 :

Recours du club US MANSOURA contre les décisions prises par la Commission de Discipline de la LFW de BBA au motif que les sanctions prises sont trop sévères par rapport aux faits qui se sont déroulés.

- Recours recevable en la forme,
- Au fond,
- Attendu, qu'après exploitation des pièces versées au dossier.
- Attendu, que le club réclamant n'apporte aucun élément nouveau permettant la révision des décisions,
- Attendu, que la Commission de Discipline de la LFW de BBA a fait une saine application de la réglementation,

Par ces motifs et jugeant en dernier ressort, la Commission Régionale de Recours décide du maintien de l'ensemble des décisions prises par la LFW de BBA.

Le Président
M. BENAMMAR

Le Secrétaire
M. DJEBAILI